



**COMMUNIQUÉ DES ÉLUS CGT  
EN COMITE SOCIAL d'ADMINISTRATION LOCAL  
ET FORMATION SPÉCIALISÉE**

\*\*\*

**Le 3 mai 2024**

\*\*\*

**BOYCOTT DES INSTANCES CSAL ET FS**

Bonjour Monsieur Le Directeur,

Le 2 avril 2024, l'Intersyndicale de la DDFiP du 78 s'est rendue à la Trésorerie de Yvelines Amendes (TYA) dans le cadre d'une Heure Mensuelle d'Information.

Au cours de nos échanges avec les agents de la TYA, nous avons pu nous rendre compte de la grande précarité de leurs conditions de travail et de leurs inquiétudes concernant leur santé. Les agents nous ont d'ailleurs informés que, à leur demande, ils avaient tous été reçus par le Dr NEAU. Suite à ces visites, le Dr NEAU a produit un rapport qu'elle vous a remis au mois de janvier 2024.

Le 5 avril 2024, puis le 12 avril 2024, l'Intersyndicale vous a demandé que ce document soit transmis aux élus de la Formation Spécialisée (FS).

A notre premier courriel, vous avez répondu que vous n'aviez pas connaissance de ce document. A notre deuxième courriel, vous n'avez pas apporté de réponse.

Comme nous l'avions évoqué dans notre Déclaration Liminaire du 7/03/2024, les élus CGT sont convaincus que le dialogue social peut participer à garantir le bien-être des agents, à la condition que les représentants du personnel et de la Direction puissent se faire confiance.

Votre silence est de nature à abîmer cette confiance.

C'est pourquoi nous vous informons que les élus CGT en Comité Social d'Administration Local (CSAL) et en FS ne siégeront plus ni aux groupes de travail ni aux séances plénières, tant que le rapport du Dr NEAU concernant les agents de la TYA ne sera pas communiqué aux élus de la FS, ou que vous ne nous signifierez pas formellement votre refus de nous communiquer ce rapport.

Bien cordialement,

Les élus CSAL et FS de la CGT Finances publiques des Yvelines